

PROTECTION ET DEXTÉRITÉ



CERTIFICATION CATÉGORIE III

STC996F - REV 5 - 13.09.04

CE 0334

SOLO ULTRA 996 - 997 - 999

Attestations "CE" de type

SOLO ULTRA 996 : 0075/014/162/08/04/0153

SOLO ULTRA 997 : 0075/014/162/08/04/0152

SOLO ULTRA BLUE 997 : 0075/014/162/08/04/0152 Ex 01 08 04

SOLO ULTRA 999 : 0075/014/162/08/04/0152 Ex 02 08 04

délivrées par l'organisme agréé 0075

C.T.C - F-69367 LYON CEDEX 07

Certificat de conformité du système d'assurance qualité délivré par l'organisme agréé 0334

ASQUAL - 14, rue des Reculettes - F - 75013 PARIS

Ces gants sont certifiés conformes aux dispositions réglementaires européennes pour la protection contre les micro-organismes et les produits chimiques dans la limite des recommandations ci-après.

SOLO ULTRA 996 - 997 – 999

DESCRIPTIF ET PROPRIÉTÉS GÉNÉRALES

Gants étanches en nitrile.

Ne contiennent pas de latex naturel.

Forme **ambidextre**.

Surface extérieure **lisse** avec bouts de doigts **granités**.

Bord de manchette **roulé**.

Conformes à la réglementation de la FDA (Food and Drug Administration)
pour le **contact alimentaire**.

Épaisseur (à la manchette) : **0,1 mm** (valeur nominale)

Référence	Couleur	Surface intérieure	Longueur (toutes tailles) valeur nominale	Tailles disponibles
SOLO ULTRA 996	Blanc	Poudre bio-absorbable	24,5	6 - 6 ½ 7 - 7 ½ 8 - 8 ½ 9 - 9 ½
SOLO ULTRA 997 41	Blanc	Chlorination	24,5	
SOLO ULTRA 997 43	Bleu			
SOLO ULTRA 999	Blanc	Chlorination	30	

Conditionnement standard :

- **100 gants** en boîte carton imprimée
- carton de **10 boîtes**

RÉSULTAT DES ESSAIS "CE" DE TYPE



GANTS ETANCHES
Selon la norme **EN 374**.



PROTECTION CONTRE LES MICRO-ORGANISMES
Selon la norme **EN 374**.

NQA(Niveau de Qualité Acceptable): **1,5%**

Voir guide de dégradation aux éclaboussures ci-après.

Ce gant n'est pas destiné à un contact prolongé ou à une immersion dans des produits chimiques, ni à la protection contre les risques mécaniques.

SOLO ULTRA 996 - 997 - 999

AVANTAGES SPÉCIFIQUES

- Précision des gestes grâce à la finesse.
- Facilité d'utilisation : gantage et dégantage aisés.
- Protection de la main et du produit manipulé.
- Adaptés au contact avec les denrées alimentaires.
- Recommandés aux personnes sensibilisées aux protéines du latex naturel.

PRINCIPAUX DOMAINES D'UTILISATION

- Préparation alimentaire.
- Fabrication de médicaments.
- Préparation pharmaceutique.
- Travaux de précision.
- Electronique de précision dans l'aéronautique.
- Arts graphiques.
- Photographie.

CONSEILS DE STOCKAGE ET D'UTILISATION

Pour une sécurité supérieure et une plus grande durée de vie des gants

- Conserver les gants dans leur emballage à l'abri de la lumière et éloignés de sources de chaleur.
- L'usage des gants est déconseillé aux sujets sensibilisés aux dithiocarbamates.
- Porter les gants sur des mains sèches et propres.
- Ces gants sont conçus pour un usage unique.
- Retirer les gants en évitant de toucher la partie extérieure. Pour cela, replier l'extrémité de la manchette et retirer les gants en les retournant.

SOLO ULTRA 996 - 997 – 999

GUIDE DE DEGRADATION CHIMIQUE

Ces gants sont recommandés pour la protection contre des risques d'éclaboussures accidentelles. Ils ne sont pas destinés à un contact prolongé ou à une immersion dans des produits chimiques. Eviter le contact avec des solvants cétoniques.

PRODUIT CHIMIQUE	N°CAS	Perméation Temps de passage (minutes)	Dégradation Variation de poids (%)
Acétone	67-64-1	0,5	P
Acétonitrile	75-05-8	1	NT
Acide acétique 50%	64-19-7	34	F
Acide acétique (Glacial) 99.7%	64-19-7	3,7	NT
Acide chlorhydrique 37%	7647-01-0	60	E
Acide fluorhydrique (Fluorure d'hydrogène) 48%	7664-39-3	10	E
Acide formique 95-97%	64-18-6	3,1	NT
Acide nitrique 50%	7697-37-2	27	P
Acide phosphorique 85%	7664-38-2	> 480	E
Acide sulfurique 50%	7664-93-9	> 480	E
Alcool amyl	71-41-0	68,9	NT
Benzène	71-43-2	0,8	P
n-Butanol	71-36-3	40,7	NT
Dichlorométhane (Chlorure de méthylène)	75-09-2	0	P
Diéthylamine	109-89-7	1	NT
Diméthylsulfoxyde(DMSO)	67-68-5	21	NT
1,4-Dioxane	123-91-1	1,7	NT
Essence sans plomb	8006-61-9	2,5	P
Ethanol 85-92%	64-17-5	11,2	NT
Ethers pétroliers (Naphtha V&P)	8032-32-4	9,5	E
Hydrocarbures aliphatiques	64742-53-6	> 480	E
Hydroxide d'ammonium 28-30%	1336-21-6	13	E
Hydroxyde de sodium 50%	1310-73-2	> 480	E
Hypochlorite de sodium 5%	10022-70-5	> 480	NT
Isoalcanes C-10 - C-13	68551-17-7	107	E
Kérosène (mélange)	8008-20-6	228.1	E
Méthanol	67-56-1	3.6	B
Péroxyde d'hydrogène 30%	7722-84-1	> 480	E
Phénol 50%	108-95-2	3	NT
Phénol (saturaté)	108-95-2	NT	P
2-Propanol (Isopropanol)	67-63-0	29,5	B
Tétrachlorure de carbone	56-23-5	3,3	NT
Toluène	108-88-3	0,8	P
Xylène	1330-20-7	1,8	P

Perméation selon ASTM F739 :

NT = Non Testé

Dégradation selon ASTM D471 *:

Variation de poids Performance :
0 - 10% E : Excellent
11 - 20% B : Bon
21 - 30% F : Faible
Plus de 30% P : Pauvre

* Méthode d'essai selon ASTM D471 modifiée : Contact de la surface extérieure du gant avec le produit chimique pendant une minute suivi de 4 minutes de repos sans essuyer le gant. On mesure la variation de poids de l'éprouvette (en pourcentage par rapport au poids initial) après avoir effectué ce procédé 1, 5 et 10 fois.

DECLARATION DE CONFORMITE "CE"

La société

MAPA s.n.c.

57, rue de Villiers
BP 190
92205 Neuilly-sur-Seine Cedex - France

déclare que les gants de protection MAPA PROFESSIONNEL

Solo Ultra 996
Solo Ultra 997
Solo Ultra Blue 997
Solo Ultra 999

sont conformes aux modèles de gant ayant fait l'objet des attestations "CE" de type n°

Solo Ultra 996 : 0075/014/162/08/04/0153

Solo Ultra 997 : 0075/014/162/08/04/0152

Solo Ultra Blue 997 : 0075/014/162/08/04/0152 Ex 01 08 04

Solo Ultra 999 : 0075/014/162/08/04/0152 Ex 02 08 04

délivrées par l'organisme notifié n° **0075**

C.T.C.

F-69367 LYON CEDEX 07

sont produits selon un **système d'assurance qualité** certifié par l'organisme notifié n° **0334**

ASQUAL

14, rue des Reculettes
F-75013 PARIS

CERTIFICATION CATEGORIE III

Il sont conformes aux dispositions de la **directive 89/686/CEE** pour la protection contre les **produits chimiques et les micro-organismes**, visés par l'article 8.4 a), dans les limites d'utilisation stipulées dans la documentation technique.

Ils sont fabriqués en conformité avec les **normes européennes EN 420 et EN 374**.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 05 décembre 2005.

MAPA
S.N.C. au Capital de 700.000 F.
57, rue de Villiers - BP 190
92205 NEUILLY S/ SEINE Cedex
Siège social : 2, rue Marat, 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 814 397 720

M.RODOT
Service Technique Clients

MAPA S.N.C

57, rue de Villiers – BP 190 – 92205 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX –
Téléphone : 01 49 64 22 00 – Télécopie : 01 49 64 24 29

www.mapa-professionnel.com